



INTERPELLATION

No 782

Projet Etang de la Gruère

Le développement d'infrastructures autour de l'Etang de la Gruère est un enjeu très important pour les Franches-Montagnes mais également pour le développement économique et touristique du Canton.

La fréquentation du site est estimée à 100'000 visiteurs par an. Afin de réguler ces flux, il est important de développer une importante infrastructure d'accueil. D'une part pour mieux protéger le site naturel dans une perspective durable. D'autre part, pour exploiter ce potentiel touristique et économique latent.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ce projet prend bonne place dans le plan directeur cantonal, dans le programme de mise en œuvre de la politique régionale du Jura 2008 – 2011 ou encore dans le plan de développement touristique.

Le Gouvernement n'est pas resté inactif dans le domaine. Il a mené une importante étude d'aménagement du site. Suite à la consultation, des aménagements et modifications sont encore nécessaires mais la voie est tracée. Des études sont par ailleurs encore en cours pour évaluer la fréquentation réelle du site et son potentiel économique.

Toutefois, des rumeurs persistantes annoncent que ce projet ne figurera pas dans la planification des investissements pour cette législature.

Dès lors nous nous permettons de poser les questions suivantes

- Le Gouvernement peut-il nous assurer que ce projet figurera bien dans la prochaine planification des investissements ?

Si tel n'est pas le cas :

- Comment justifier cette décision alors que le développement touristique et le soutien au Parc naturel du Doubs figurent parmi les priorités du Gouvernement ?
- Quels seront les autres projets d'importance dans ce plan d'investissement ?

Protti

Maugin

Groupe PCSI

Frédéric Lovis

Delémont, le 22 juin 2011

Protti
Maugin
Protti
Maugin
Protti
Maugin
Protti
Maugin
Protti
Maugin